

Bonjour à toutes et tous,

Au mois de juillet dernier, nous nous sommes rencontrés lors du feu d'artifice tiré au stade des Marettes. Vous avez été nombreuses et nombreux à remonter la sente à pied, lampions à la main, dans une belle ambiance festive, puis nous avons assisté à un très beau spectacle pyrotechnique. Je suis ravi que vous soyez venus en aussi grand nombre pour renouer, après les troubles et contraintes sanitaires de l'année 2020, avec la tradition de notre Fête Nationale et vous donne rendez-vous l'année prochaine !

Le dimanche 12 septembre, a eu lieu la brocante annuelle organisée par les associations de Valdampierre. La commune a été heureuse de vous proposer des jeux gonflables et des jeux picards, dont vous avez pu profiter gracieusement.

En revanche, faute d'un nombre d'inscriptions suffisantes, fort probablement dû aux contraintes sanitaires qui, rappelons-le, sont toujours en vigueur, le Semi-Marathon a dû être annulé pour ce mois de septembre. Nous le regrettons, mais l'organiser pour un petit nombre de coureurs demandait des investissements disproportionnés, tant financiers que logistiques et humains, par rapport à l'audience restreinte. Nous espérons qu'il pourra avoir lieu en mars 2022.

Nous avons évoqué la réouverture d'anciens chemins communaux autour du village pour vous proposer de nouveaux circuits de promenades. Nous avons donc remis en service, après travaux, un chemin piétonnier qui permet de relier la rue de la ferme au haut de la rue du général Leclerc (Voir plan). Je vous souhaite, selon vos désirs, d'agréables flâneries naturalistes ou courses à pied sportives !

Le projet de bâtiment périscolaire et cantine, jouxtant l'école avance bien, également. Après consultation de plusieurs cabinets d'architecture, notre choix s'est porté sur le projet de « L'Atelier d'Architecture » à Creil. Le bâtiment proposé nous a semblé être le plus pertinent, sur les plans fonctionnel et esthétique, des trois propositions en concurrence.

Son intégration dans le paysage du bâti existant, son adaptation aux contraintes physiques du site, son aménagement intérieur, spacieux, fluide, lumineux et agréable, et le choix de matériaux de construction écologiques et durables ont été autant de critères appréciés par l'ensemble des membres du Conseil Municipal.

Enfin, nous avons accueilli avec plaisir le Lieutenant Petitjean, qui a pris le commandement des brigades de gendarmerie d'Auneuil et du Coudray-Saint-Germer. Cette nomination, très attendue, est une excellente nouvelle car, à la suite du départ du précédent officier, il y a deux ans, aucun(e) remplaçant(e) n'avait été nommé(e), diminuant l'efficacité du travail des brigades. Nous avons, d'ores et déjà, entamé un travail de coopération efficace.

Je vous souhaite à toutes et tous une bonne rentrée et une belle fin d'été, enfin agréable et ensoleillée, après la météo très maussade et déprimante des derniers mois.

Eddie Vandenaabeele, votre Maire



Feu d'artifice au Stade des Marettes,
le 17 juillet 2021



INFORMATIONS MUNICIPALES

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JUIN 2021

Etaient présents : Eddie VANDENABEELE, Sylvie GRENOUILLON, BENESY Jérôme, CATHELAIN Raymond, MERMET Laurent, BALLERY Denis, BOSSEAUX Julie, PIEPLU Christelle, PONDELEK Eddie, PRUSKI Delphine.

Absents excusés : Sophie BOUGER pouvoir donné à Raymond CATHELAIN, Trystan BRZUSTOWICZ pouvoir donné à Jérôme BENESY, Patrice CHILLIARD pouvoir donné à Eddie VANDENABEELE, Philippe LOUET pouvoir donné à Sylvie GRENOUILLON, Ingrid VANDENABEELE pouvoir donné à Julie BOSSEAUX.

Secrétaire de séance : Julie BOSSEAUX

Après en avoir délibéré, Le Conseil municipal, sous la Présidence de Eddie VANDENABEELE, Maire, à l'unanimité :

- APPROUVE les comptes rendus des séances du 07 décembre 2020, 16 février 2021 et 15 avril 2021.
- Sous la Présidence de Sylvie GRENOUILLON, doyenne d'âge, ADOPTE le compte administratif 2020.

COMPTE ADMINISTRATIF 2020			
	Dépenses	Recettes	Total
Section de fonctionnement	500 351.98€	641 525,28€	+141 173.30€
Section d'investissement	140 500,90€	177 862.65€	+37 361.75€

- ADOPTE le compte de gestion 2020, dressé par le Receveur Municipal de MÉRÉ, certifié conforme par l'ordonnateur avec le compte administratif 2020. Le résultat de l'exercice 2020 est de +182 036.39€ en section de fonctionnement et de -26 965.90€ en section d'investissement.

- PROPOSE d'acheter à 2€/m² : 1480 m² de la parcelle ZA 6P et 1200 m² de la parcelle ZK 6P pour aménagement de l'écoulement des eaux suite aux coulées de boues.
- DÉCIDE, au regard de l'article L115-3 du code de l'urbanisme, de rattacher la parcelle communale à la parcelle privative D0016.

Les frais de géomètre et d'enregistrements seront à la charge des futurs acquéreurs.

- PROPOSE une décision modificative n°1.

NB : Les décisions modificatives sont destinées à procéder, en cours d'année, après le vote du Budget Primitif, à des ajustements comptables. Elles prévoient et autorisent les nouvelles dépenses et recettes qui modifient les prévisions initiales, tout en respectant l'équilibre du Budget Primitif.

- DÉSIGNE l'Atelier d'Architecture, 8, rue Jessé à CREIL (60), pour la construction d'un bâtiment scolaire, d'une salle de restauration et de 2 préaux et un bâtiment de stockage.
- DÉCIDE la création d'un poste d'Adjoint Administratif, catégorie C, à temps complet,
- DÉCIDE de verser une subvention exceptionnelle de 1000.00€ au Sporting Club Les Marettes.
- AUTORISE Monsieur le Maire à déposer une demande de subvention pour :

1. La pose des cavurnes et l'exécution de la procédure de reprise de concessions abandonnées
2. La création d'un parking de 16 places, dont une PMR, au hameau « les glycines ».

Les compte-rendus complets des conseils municipaux sont disponibles sur notre site Internet ou, sur demande, en mairie.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES SABLONS

OFFICE DU TOURISME COMMUNAUTAIRE

Une rencontre a eu lieu entre la Communauté de Communes des Sablons (CCS), la Communauté et les Communes du Vexin-Thelle (CCVT) et l'Office du tourisme dans le cadre de l'extension du périmètre d'action de l'Office du tourisme.

Sous l'impulsion des deux Présidents des communautés de communes, un rapprochement touristique a été demandé à l'Office du Tourisme dans le but de constituer un office de tourisme intercommunautaire (OTI) dont le périmètre couvrirait le territoire des deux EPCI (Établissements Publics de Coopération Intercommunale) et sera effective au 1er janvier 2022 et prendra le nom « d'Office de tourisme du Vexin en Pays de Nacre ».

À la suite de ce changement, le nombre de prestataires sera triplé, la superficie de la destination passera de 225 km² à 505 km².

L'objectif de cette extension est de rendre la destination plus pertinente avec un nombre d'offres plus conséquent et, ainsi, plus large. L'audience visée est un public de proximité : Île-de-France, Hauts-de-France et régions limitrophes.



LA VIE DU VILLAGE

RÉFECTION DE LA SENTE DES MARETTES

Après les coulées de boue, la sente a nécessité une rénovation pour être à nouveau praticable.



SUBVENTION CCAS AUX SINISTRÉS

À la suite des intempéries, la préfecture a voté une subvention exceptionnelle pour venir en aide aux sinistrés. Des dossiers ont été présentés et deux familles ont pu obtenir cette subvention préfectorale à laquelle s'est ajoutée une aide financière du Centre Communal d'Aide Sociale.

AGENTS TERRITORIAUX

Compte-tenu de situations comptables et administratives complexes à gérer, Martine Dieu, secrétaire de mairie, a donné sa démission le 12 juillet 2021. À la suite de ce départ inopiné et brutal, Emilie Louchet, déjà titulaire d'un poste d'agent territorial et gestionnaire de l'agence postale, a été proposée à ce poste à l'essai pendant un an.

Elle réalise, depuis mi-juin, un travail colossal de remise à niveau de nombreux dossiers, activement secondée par Sylvie Grenouillon, 1ère adjointe.

D'autre part, Fabien Pelletier, agent technique, a demandé sa mise en disponibilité administrative pour une durée de trois ans, à partir du 31 août 2021.

La municipalité étudie plusieurs solutions en vue de son remplacement.

REMISE DES LIVRES DE FIN D'ANNÉE

Comme chaque année, tous les enfants du Regroupement scolaire Valdam-pierre - Les Hauts Talican ont reçu un livre, sélectionné par l'équipe enseignante et remis par les Maires et leurs premiers adjoints.



ÉVÈNEMENTS CLIMATIQUES

À la suite de la coulée de boue du 21 juin 2021, la préfecture a lancé une dotation de solidarité « événements climatiques ou géologiques » DSECG. Nous avons déposé deux dossiers :

- Pour les travaux effectués dans l'urgence : balayeuse, tractopelle, confection de noues, sacs de sable remis aux sinistrés, ...

Montant des dépenses	14 989.00 €
Subvention	11 991.20 €
Fonds propres de la commune	2 997.80 €

- Pour l'achat de 4 parcelles, frais de géomètre etc... afin de créer des aménagement d'évacuation et d'infiltration d'eaux, dites « tampon d'infiltration » pour la gestion des eaux pluviales.

Montant des dépenses	24 500.00 €
Subvention	19 600.00 €
Fonds propres de la commune	4 900.00 €

Ces dépenses ont considérablement grèvé le budget communal et nous espérons que tous les dossiers recevront un avis favorable. En parallèle nous avons demandé le soutien du département ainsi que de la Communauté de Communes, sans réponse à ce jour.

TRAVAUX À L'ÉCOLE

- Pose des volets au 2ème étage de l'école de la marbrerie
- Peinture de la grille et du portail
- Aménagement de la tisanerie
- Pose d'étagères de rangement dans une salle de classe.

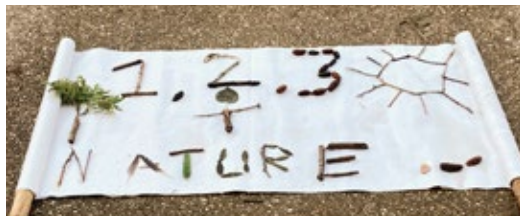


LE MOIS DE JUILLET AU CENTRE DE LOISIRS

Durant les vacances de juillet, nous nous sommes amusés sur le thème « 1,2,3 nature », en dépit de la météo qui n'était pas toujours au rendez-vous. Nous avons mis en place une mini-plage, avons jardiné et récolté des haricots, des salades, des radis, des fraises, de la rhubarbe, ...

Nous avons fait des balades dans les chemins, joué à cache-cache en forêt et fait une randonnée à vélo.

Nous avons fabriqué des flambeaux pour le 14 juillet, cuisiné une glace artisanale au Kinder et, lors de notre journée « Far West », nous avons pu observer le maréchal-ferrant en action.



LES PROJETS EN COURS

CRÉATION D'UN PARCOURS DE SANTÉ

Les précédentes éditions du semi-marathon de Valdampierre ayant rencontré un vif succès, nous suivrons ce circuit pour créer un « parcours de santé » avec 3 plateaux tout en y associant nos structures sportives communales :

1. Terrains de Tennis
2. Stade de football
3. Salle multifonctions (boxe et fitness)

Non seulement les agrès de chaque plateau sont choisis en adéquation avec les disciplines sportives de chaque site, mais permettent également de toucher le plus grand nombre de « sportifs » de 7 à 77 ans (les séniors ne sont pas oubliés).

Ce parcours de santé sera financé par la communauté de communes. Le dossier a été déposé auprès de la commission des sports et sera examiné en commission courant septembre 2021.

CRÉATION D'UN PARKING AUX GLYCINES

L'espace herbeux central du Hameau des Glycines est sérieusement endommagé par le stationnement de voitures qui n'a pas lieu d'être.

La création d'un parking apporterait une solution, avec 16 places dont une PMR (dite « Handicap.e »). Ce projet peut être subventionné au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR).

Travaux	28 120.00 € HT
Subvention DETR 50%	14 060.00 € HT
Subvention de sécurité routière 33%	9 279,60 € HT
Fonds propres de la commune	4 780.40 € HT

RÉNOVATION DU CIMETIÈRE

Deux demandes de subventions ont été déposées pour améliorer notre cimetière municipal :

Notre cimetière nécessite un travail considérable, et surtout complexe de **réorganisation administrative**. Il nous paraît opportun d'être assisté par une entreprise spécialisée dont les propositions sont les suivantes :

- Réalisation du plan du cimetière « numérisé »
- Remise du logiciel et formation
- Recensement des concessions
- Mise en place d'une procédure de reprise administrative sur les concessions éligibles

La reprise physique des sépultures sera l'aboutissement de cette démarche et nous permettra de :

- Redonner la décence requise à ce lieu si sensible aux yeux de nos administrés
- Récupérer de l'espace nécessaire pour l'attribution de nouvelles concessions
- Enlever les risques de sépulture dangereuses ou insalubres pour les visiteurs.

La **création de cavurnes** et d'un aménagement autour du jardin du souvenir sont également prévus.

Le caveau est un petit caveau, accueillant une ou plusieurs urnes contenant les cendres d'un défunt. Ce petit caveau est placé en pleine terre dans le cimetière. Contrairement au columbarium, qui est une construction collective de plusieurs cases, le caveau est destiné à accueillir les urnes cinéraires contenant les cendres de défunts d'une même famille et permet aux proches de bénéficier d'un lieu plus intime pour le recueillement. Le projet, de 9 327,00 € pour l'installation de 12 cavurnes, est subventionné à hauteur de 40%. Les travaux seront lancés dès l'avis favorable des services de la préfecture pour l'octroi des subventions.

LES ASSOCIATIONS

FIT'TONIC

Du lundi au vendredi, Fit'Tonic, dirigée par Cendrine MAILLARD, vous propose :

- Des cours de fitness et de danse pour Adultes.
- Des cours de multisports et de danse pour enfants

Nos programmes sportifs :

Renforcement musculaire, enchaînements dansés, zumba, line dance débutant, Step ...

Les cours sont dispensés et dirigés par Cendrine MAILLARD, éducatrice sportive, professeure de fitness et initiatrice à la danse, diplômée d'Etat.

Diverses manifestations : Téléthon, Zumba party, Spectacle de fin d'année pour les enfants,...

Convivialité et bonne humeur assurées, n'hésitez plus, venez nous rejoindre !

À vos baskets et sportez-vous bien !

Pour tous renseignements sur les inscriptions, merci de contacter Cendrine Maillard au 06 82 45 34 89



Horaires pour la saison 2021/2022

lundi	09h15-10h15 Gym d'entretien, danse et stretching adultes (Salle Multifonctions) 17h45-19h30 Renforcement musculaire et danse fitness niv. 2 adultes (Salle Multifonctions)
mardi	14h30-15h30 Oxy'gym (en extérieur) 17h15-18h15 Multisports et danse enfants à partir de 3ans (dans l'enceinte de l'établissement scolaire)
mercredi	16h30 -17h15 Multisport et danse enfants 3-6ans (dans l'enceinte de l'établissement scolaire) 17h15 - 18h15 Danse et Zumba enfants dès 7ans (dans l'enceinte de l'établissement scolaire)
jeu	18h00-19h30 Funny'fit adultes niv. 2 (Salle Multifonctions) 19h30-20h30 Step (Salle Multifonctions)
vend	09h30-11h15 Gym d'entretien et danse fitness adultes niveau 1 (Salle Multifonctions)

SPORTING CLUB LES MARETTES

Le SCM, Club de Football, recrute des joueurs et joueuses toutes catégories pour la saison 2020/2021.



Les entraînements se déroulent au Stade Jacques Lopez de Valdampierre :

- les mardis et jeudis de 19h30 à 21h30 pour les seniors masculins
- les mercredis et vendredis de 19h30 à 21h30 pour les seniors féminines
- les mercredis de 16h30 à 17h45 pour les catégories enfants.

Le SCM a signé un partenariat bénévole avec une maison de retraite médicalisée et organise régulièrement des échanges intergénérationnels, ainsi que des matchs et manifestations à but caritatif pour financer la Fondation pour la Recherche sur la Maladie d'Alzheimer et l'Association France Alzheimer.

Le SCM a, également, signé un partenariat bénévole avec le club Boxing Thaï 60 de Valdampierre pour organiser des séances d'aide aux devoirs gratuits pour tous les enfants de la commune et des communes avoisinantes.

Pour tous renseignements, merci de contacter Elodie DEKEIREL, présidente du SCM, au 07.82.47.20.27 ou par courriel à sporting-club-lesmarettes@laposte.net

BOXING THAÏ 60

Art Martial à Valdampierre

Venez essayer la Boxe Thaï avec nous !

SAISON 2021/2022

- | | |
|---------|--|
| Adultes | <ul style="list-style-type: none"> • Mercredi de 19h30 à 21h30 • Vendredi de 19h30 à 21h |
| Enfants | <ul style="list-style-type: none"> • Vendredi de 18h à 19h30 |



Président : Alain VIVIER - Tél : 06 13 56 17 45 (en journée)
Rendez-vous à la salle des associations de Valdampierre

LES AIDES PASS'SPORT

Le Pass'Sports permet aux jeunes de moins de 18 ans de bénéficier d'un remboursement de 15 € sur leur licence sportive. Avec cette aide, limitée à deux licences par personne, le Département encourage la pratique sportive dans l'Oise et soutient ses clubs et associations en facilitant les inscriptions.

Le Pass'sports du Département est cumulable avec le dispositif Pass'Sport de l'Etat de 50 €. Ce dernier s'adresse aux enfants de 6 à 17 ans révolus au 30 juin 2021 qui bénéficient soit de :

- l'allocation de rentrée scolaire ;
- l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé ;
- l'allocation aux adultes handicapés (entre 16 et 18 ans).

ART DE LONGUE VIE TAI CHI CHUAN DANS LE VEXIN

Le Tai Chi Chuan est un Art Martial interne chinois basé sur l'harmonisation, le développement, la conduite et la libération de l'énergie interne, appelée « Chi » par les Chinois. Les mouvements se font lentement avec un minimum d'effort musculaire. Il est, à la fois, un art du mouvement et de la respiration, une technique de relaxation, santé et méditation et un art martial.

Il peut se pratiquer à tout âge et ses bienfaits sont ressentis sur les plans :

- Physique : acquisition de la souplesse et développement harmonieux des muscles
- Energétique : stimulation de l'énergie vitale qui se répartit dans tout le système méridien du corps, ayant ainsi une action spécifique sur les organes internes.
- Emotionnel : coordination de la respiration et du mouvement allié à une intense concentration, en vue de supprimer les principaux blocages psychiques.

Professeure DEJEPS : Patricia Coulon

Moniteurs fédéraux : Christiane DESSUILLE et Désiré DEFOREL et Aides-Moniteurs fédéraux : Françoise DESMET et Denis NGUYEN

Pour tous renseignements sur les Inscriptions et les Horaires des Entraînements à Méru, merci de contacter Patricia COULON : 03 44 79 13 24 ou 06 24 15 02 47
Courriel : patriciacoulon@wanadoo.fr
www.taichivexin.fr

ASSOCIATION LES LOUPS SOLITAIRES

Si tu es intéressé par une activité en plein air, viens voir les Loups Solitaires

On organise des sessions de Paint Ball par équipe de 2 à 4 participants, deux dimanches par mois.

Si tu es intéressé tu peux nous contacter :
Willy VIVIER au 06.66.30.55.85

TENNIS CLUB VALDAMPIERRE

Pour devenir membre, contactez le club via le lien « facebook » du TCV
par courriel : info@tcvaldampierre.com
ou bien en appelant le 06 86 78 69 94
Toutes les informations sont disponibles sur le site
www.tcvaldampierre.com

ASSOCIATION DRAKKAR 83

- Reconstitution historique
- Bourse aux uniformes (2 bourses par an)
- Le 1er samedi de chaque mois, mini-bourse au sein de l'association.

Venez nous voir nombreux pour notre passion commune !

Pour plus d'informations contactez Alain VIVIER (président de l'association) au 06 13 56 17 45

LES PETITS LOUPS

UNE ÉQUIPE DE GRANDS ENFANTS

L'association a pour objectif de subventionner des projets pédagogiques au sein des écoles de Valdampierre et des Hauts Talican.

Pour cela, des événements et des manifestations sont organisés au cours de l'année scolaire.

Vous avez des idées, du temps, des talents de bricoleur, venez nous aider à embellir nos projets en nous prêtant main forte !!!

Envie de nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter!
associationlespetitsloups@gmail.com



DES ACTIVITÉS POUR LES ENFANTS ORGANISÉES PAR LES PETITS LOUPS

La kermesse de l'école ne pouvant avoir lieu en raison de la crise sanitaire, l'association Les P'tits Loups a organisé, pour les classes de Maternelle et CP-CE1, une journée de jeux qui a rencontré beaucoup de succès auprès des enfants (Jeux des métiers / Chamboule tout / Mime / Pêche aux canards,...)



Les classes de CE1, CE2, CM1 et CM2 ont pu faire un rallye découverte dans le village. En petites équipes, les enfants devaient retrouver des lieux dans le village grâce à des photos anciennes et actuelles, en répondant à des charades et questions. Cette course d'orientation autour de l'histoire de notre village leur a beaucoup plu !

LES PETITS LOUPS ONT BESOIN DE BÉNÉVOLES POUR POURSUIVRE LEURS PROJETS, N'HÉSITEZ PAS À LES REJOINDRE !

LA « GUERRE » DES BOUTONS

Valdampierre revendique fièrement son appartenance au « Pays de Nacre », appellation de la région des environs de la ville de Méru qui fut la capitale française de la tabletterie et, plus particulièrement, de la fabrication de boutons pendant plus d'un siècle ... En gros de 1830 à 1950, pour le meilleur : la prospérité économique des années 1880 et pour le pire : le déclin de cette activité, marqué par la grève, dure et violente, de 1909. Cette grève fut l'aboutissement d'oppositions récurrentes entre les propriétaires de fabriques et les ouvriers. Tout commence en 1907 par une grève des ouvriers de Lormaison qui ont gain de cause sur quelques-unes de leurs revendications, mais les patrons tirent des enseignements de cette grève et préparent leur riposte : une baisse de 25% des salaires !

Les unions syndicales ouvrières locales ont vent de cette entente patronale et la grève débute le 3 mars 1909 dans l'usine Schindler d'Andeville, dès l'annonce des nouveaux tarifs salariaux. Ce mouvement fait tache d'huile et, en une dizaine de jours, tout le « Pays de Nacre » est en grève. La situation s'envenime jusqu'à la fin mars et toutes les négociations échouent. Bien entendu, les gendarmes sont présents partout où manifestent les grévistes (au nombre de plusieurs milliers) mais cela n'empêche pas les débordements et les violences de part et d'autre (patrons rossés et humiliés, manifestants grièvement blessés lors de charges de gendarmes à cheval). La grève perdure et les autorités préfectorales font appel à l'armée (escadrons de dragons et hussards) et obligent toutes les parties à négocier. Un accord patron-ouvriers est signé le 31 mars, mais les huit plus gros fabricants déclenchent aussitôt une « guerre d'usure » en décidant de fermer leurs usines pour « démoraliser » les ouvriers, désormais au chômage et ruinés, et les obliger à accepter des baisses de salaire pour retrouver leurs emplois. Tout ceci conduit à la reprise des actions violentes le 9 avril ! Dans tous les villages en grève, la troupe charge, faisant des blessés, et les gendarmes arrêtent les « meneurs ». Deux généraux, Nicolas et Joffre (futur acteur majeur de la première guerre mondiale) sont dépêchés sur place à la demande du préfet de l'Oise. Les grèves, manifestations violentes et répressions

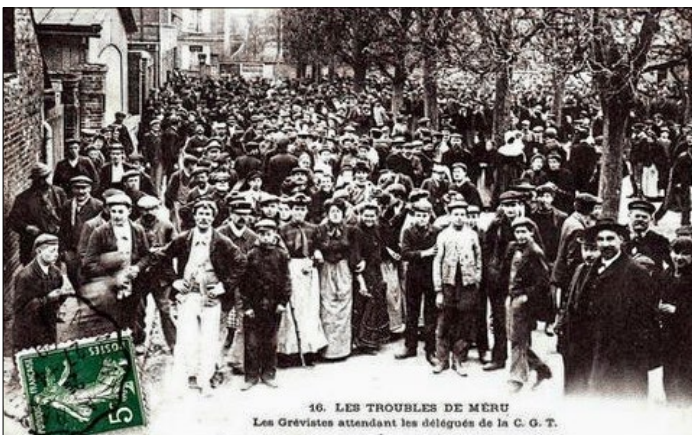


Actuelle place devant l'école de la marbrerie

tout aussi violentes se succèdent jusqu'au début mai. Tous ces événements ont un retentissement national et Georges Clémenceau, alors Président du Conseil, est à la manœuvre pour sauver son gouvernement face à cette rébellion qui n'est pas sans rappeler la « Grande Jacquerie » paysanne de 1358 qui débuta à St-Leu d'Esserent (Oise). Il semble que la dernière action ouvrière ait eu lieu le 9 mai à Valdampierre ! Des accords finissent par être signés et, après trois mois, le mouvement de grève s'achève début juin 1909. Un des leaders syndicaliste, Jean-Baptiste Platel, était natif de Valdampierre. Banni, privé d'emploi et ruiné après le mouvement de grève, il se suicida en 1911 dans les bois de Laboissière. Ce mouvement de grève était la résultante du déclin annoncé de l'industrie boutonnière en « Pays de Nacre » à cause de la concurrence étrangère et l'avènement de fabrications en matières synthétiques à bas coût.



Jean-Baptiste Platel (1873 – 1911), leader syndicaliste gréviste, natif de Valdampierre



16. LES TROUBLES DE MÉRUC
Les Grévistes attendant les délégués de la C. G. T.



22. LES TROUBLES DE MÉRUC
La voiture emmenant les Grévistes arrêtés à la Gendarmerie de La Boissière

Le semi-marathon a malheureusement dû être reporté, faute de participants.

RENDEZ-VOUS LE 20 MARS 2022.

EN SEPTEMBRE - OCTOBRE

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

LUNDI	9h00 - 12h30
MARDI	9h00 - 12h30 et 14h00 - 19h00
MERCREDI	9h00 - 12h30
JEUDI	9h00 - 12h30
VENDREDI	9h00 - 12h30 et 14h00 - 17h30

HORAIRES D'OUVERTURE DE L'AGENCE POSTALE

DU LUNDI AU VENDREDI 9h00 - 12h30

PERMANENCE DES ÉLUS

MARDI	17h30 - 19h00
SAMEDI (SEMAINES PAIRES)	9h00 - 12h00

Attention, suite à la réorganisation du personnel communal, de nouveaux horaires seront mis en place à compter du 1er novembre 2021.

CALENDRIER DU MARCHÉ RURAL 2021

SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE	
07	■	05	■	02	■
14	■ ■	12	■ ■	09	■ ■
21	■	19	■	16	■
28	■ ■	26	■ ■	23	■ ■
				30	■

- légumes / pizzas / poulets rôtis
- épicerie vrac / viande de bœuf / farines & lentilles / saucissons / miel / confiture / pain / savons

INSCRIPTIONS RECENSEMENT CITOYEN

Fille ou Garçon, pensez à venir vous faire recenser à la Mairie, dans les 3 mois suivant votre 16^{ème} anniversaire, muni(e) de vos livret de famille, carte d'identité et justificatif de domicile.

AGENDA

LE PASS SANITAIRE EST ACTUELLEMENT OBLIGATOIRE POUR TOUS LES ÉVÈNEMENTS, MÊME EN PLEIN AIR

- **18-19 septembre : Journées du Patrimoine**
- **17 octobre : randonnée pédestre**
Rendez-vous au stade de foot. Pour plus de renseignements, contacter Elodie 07.82.47.20.27
- **Début décembre : Téléthon**
- **17 décembre : Rencontre avec le Père Noël**

NAISSANCES

Nous souhaitons la bienvenue à :

Jeanne BRARD VOTOCEK Amber HELIGON
Sacha DUFOUR LAROCHE Gabriel LETIENNE

MARIAGES

Nous adressons tous nos vœux de bonheur à :

Yannick DESFLACHES et Marc BONDELU

BUS DÉPARTEMENTAL POUR L'EMPLOI LE 23 SEPTEMBRE À LABOISSIÈRE-EN-THELLE

Des agents d'accueil et des professionnels seront à bord pour vous accueillir et vous faciliter l'accès à l'aide à l'insertion, la formation, l'emploi mais aussi à l'information et la documentation.

INFORMATIONS

Pour recevoir les informations de la Mairie,

ABONNEZ-VOUS À LA NEWSLETTER DE NOTRE SITE !

Connectez-vous à : <https://www.valdampierre.fr>
Sur la page d'accueil, allez au bas de la page dans le bandeau jaune. Remplissez votre nom et votre adresse mail, puis cliquez sur « s'abonner ».

Vous recevrez, à l'adresse saisie, un courriel de demande de confirmation d'inscription.

Pour accéder au site Internet de notre village, vous pouvez scanner ce QR code avec votre smartphone.



LA RUBRIQUE DU PETIT GRINCHEUX

L'occupation du City Stade à des horaires tardifs génère des nuisances sonores pour les habitants à proximité. Merci aux utilisateurs de respecter le voisinage et, également, les gestes barrières. Un arrêté municipal est en cours d'élaboration afin d'interdire l'utilisation du City Stade et les rassemblements à cet endroit, après 22h.

Rappel : Les gestes barrières sont à respecter à l'école, sur le marché, comme sur l'aire de jeux des enfants.

LE P'TIT VAL, JOURNAL D'INFORMATIONS DE VALDAMPIERRE N° 2021/02
CONCEPTION, RÉDACTION, COORDINATION, PHOTOS, ET RÉALISATION :
COMMISSION COMMUNICATION, MAIRIE DE VALDAMPIERRE
2 RUE DE L'ÉGLISE - 60790 VALDAMPIERRE - TÉL : 03 44 79 23 02
WWW.VALDAMPIERRE.FR
IMPRIMÉ PAR CGL ALPHAGRAPH À AUNEUIL
TIRAGE À 450 EXEMPLAIRES